



GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU 25 NOVEMBRE 2025
EN VISIOCONFÉRENCE

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1. ORDRE DU JOUR..... | 3 |
| 2. RESSOURCES WEB ET GLOSSAIRE..... | 3 |
| 3. PARTICIPANT·E·S..... | 4 |
| 4. PRÉSENTATION DE LA VERSION 2.7.0..... | 6 |
| 4.1. TECHNIQUE..... | 6 |
| 4.2. FONCTIONNALITÉS..... | 7 |
| 4.3. DIVERSES AMÉLIORATIONS..... | 14 |
| 5. RETOURS D'EXPÉRIENCES..... | 14 |
| 5.1. UTILISATION MULTI-COMPTE PAR ÉTUDE..... | 14 |
| 6. RAPPELS SUR L'ÉCOSYSTÈME D&N..... | 15 |
| 6.1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS..... | 15 |
| 6.2. GOUVERNANCE..... | 16 |
| 6.3. GESTION DES BUGS..... | 17 |
| 7. DISCUSSIONS SUR LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS..... | 19 |
| 7.1. REMPLACER LES PIÈCES JOINTES DES COURRIELS PAR DES LIENS..... | 19 |
| 7.2. MODÈLES DE COURRIELS PLUS « ACCESSIBLES »..... | 20 |
| 7.3. STATISTIQUES ET LISTES DE RECHERCHES SANS DOUBLON..... | 21 |
| 7.4. INFORMATION SUR LE CONJOINT SURVIVANT..... | 21 |
| 7.5. PAGINATION SUR LES LISTES..... | 23 |
| 7.6. SCRIPT DES PURGES DES LOGS..... | 23 |
| 7.7. AMÉLIORATION DE LA RECHERCHE SOUNDEX..... | 24 |
| 7.8. RENFORCER LA ROBUSTESSE DE L'AUTHENTIFICATION DES NOTAIRES..... | 24 |
| 7.9. SUPPRIMER LE DEUXIÈME ASTÉRISQUE DE LA PAGE DE RECHERCHE..... | 25 |
| 7.10. RECHERCHES EXÉCUTÉES PLUSIEURS FOIS..... | 25 |
| 7.11. DOCUMENTATION À MODIFIER..... | 26 |
| 7.12. QUAI DES NOTAIRES..... | 26 |

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

8. FIN DE GT.....26

9. RÉSULTAT DES VOTES.....27

1. ORDRE DU JOUR

| | |
|-------|---|
| 09h45 | Tour de table des participants |
| 10h15 | Présentation de la version 2.7.0 |
| 10h45 | Nouvelles de l'écosystème et contributions des départements |
| 11h20 | Discussions sur les nouvelles fonctionnalités |
| 12h25 | Conclusion & fin |

2. RESSOURCES WEB ET GLOSSAIRE

Code source de l'application :

<https://gitlab.adullact.net/departements-notaires/departements-notaires-v2>

Téléchargement des précédents compte-rendus :

<https://adullact.org/departements-et-notaires>

Glossaire :

- 2FA : Double Factor Authentication / Authentification à double facteur
- ADPA : Aide Départementale Personnalisée d'Autonomie
- APA : Aide Personnalisée d'Autonomie
- CD : Conseil Départemental
- CDN : Chambre Départementale des Notaires
- CNIL : Commission Nationale Informatique & Liberté
- CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- CRPCEN : Code unique donné à chacune des études notariales
- D&N : Départements & Notaire (l'application)
- DPO / DPD : *Data Protection Officer* / Délégué à la Protection des Données personnelles
- DSI : Direction des Services Informatiques
- GTC : Groupe de Travail Collaboratif
- IDNOT : nom du système d'authentification centralisée des études notariales
- MFA : Multiple Factor Authentication / Authentification à facteurs multiples
- OIDC : *OpenID Connect*, protocole utilisé pour l'authentification centralisée
- OTP : *One Time Password* / Mot de passe à usage unique
- PCH : Prestation de Compensation de Handicap
- RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
- RGPD : Référentiel Général de Protection des Données
- RSSI : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
- SSO : *Single Sign-on*, authentification centralisée
- SOUNDEX : algorithme phonétique d'indexation de noms par leur prononciation

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

- GIA : *Gestionnaires d'Identités et d'Accès* (ou IAM en anglais)
- IODAS : progiciel qui permet d'instruire, décider, exécuter, suivre et piloter toute action de nature sociale.

3. PARTICIPANT·E·S

| PARTICIPANT.E.S | Département |
|----------------------|-------------|
| ARTETA Yann | 21 |
| DUIGOU Laurence | 22 |
| JOSEPH Valérie | 22 |
| LONCLE Nathalie | 22 |
| LAGOUTTE Angélique | 25 |
| HILAIRE Christophe | 28 |
| ROGER André | 30 |
| ASHTON James | 33 |
| BOËBION Pascale | 33 |
| TIGNOL Mélanie | 33 |
| PANISSET Stéphanie | 38 |
| DERORY Florence | 42 |
| GUEZZI Myriam | 42 |
| LUISETTI Catherine | 42 |
| GAILLARD Yvan | 44 |
| LE TENO Nicolas | 44 |
| PIERRE johann | 44 |
| LE SCIELLOUR Nicolas | 56 |
| LAMY-ROUSSEAU cedric | 57 |

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

| | |
|---------------------|----|
| MARBEHAN Xavier | 57 |
| PARMENTIER Delphine | 57 |
| RYBICKI Christophe | 57 |
| SEBILLE David | 59 |
| GARRO Audrey | 62 |
| AUMALY Carole | 63 |
| DESCOURS Corinne | 69 |
| LAFAYE Guillaume | 69 |
| TAVERNIER Patricia | 71 |

Ainsi que :

- Pour l'ADULLACT : Matthieu FAURE, Yvan DOUËNEL, Cécilia MAYRAN, Camille TiLLATTE,
- Pour AtolCD : Clément CONTET, Paul-Adrien Laneyrie, Quentin Jolliet

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

4. PRÉSENTATION DE LA VERSION 2.7.0

La liste exhaustive des modifications apportées sur la version 2.7.0 est documentée ici : [CHANGELOG](#)

4.1. TECHNIQUE

Une mise à jour des dépendances pour des raisons de sécurité (CVE-2025-64500) a été mise en œuvre. PHP 8.1 minimum - Symfony 6.4.29 (version LTS)

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

4.2. FONCTIONNALITÉS

Les fonctionnalités suivantes ont été ajoutées :

4.2.1. SSO ACTIVABLE POUR LES AGENTS ET ADMINISTRATEURS (COMPATIBLE KEYCLOAK)

i Cette fonctionnalité a été financée par le département du Nord (59).

Pour les aspects techniques (installation, configuration, modèles de présentation...) , référez-vous à la [documentation en ligne](#).

Aperçu de l'interface :



Explications : une fois le mode « SSO » activé, l'identification des agents et de l'administrateur est déportée sur le gestionnaire d'identité qui suit le protocole Open ID Connect (Keycloak lors de la démonstration). L'utilisateur doit maintenant choisir sa page d'identification (agent ou notaire) dès la page d'accueil de l'application.

| | | | |
|---------|---|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

Attention :

- un nouvel utilisateur présent sur le gestionnaire d'identité (keycloak par exemple) n'apparaîtra dans la liste des utilisateurs de l'application « Départements et Notaires » qu'après une première connexion réussie à l'application « Départements et Notaires ».
- L'élévation des privilèges d'un utilisateur (agent par défaut) en administrateur se fait via l'interface de l'application « Départements et Notaires »
- le SSO ne concerne pas les notaires

Issues concernées :

- Connexion notaire par mot de passe [#313](#)
- Connexion agent·e et administrateur·ice par mot de passe [#314](#)
- Connexion agent·e et administrateur·ice par l'authentification commune sans session active [#315](#)
- Connexion agent·e et administrateur·ice par l'authentification commune avec session active [#316](#)
- Configuration des paramètres liés au fournisseur d'identités [#322](#)
- Activation du mécanisme d'authentification unique [#323](#)
- Désactivation du mécanisme d'authentification unique [#324](#)
- Création automatique d'un compte agent dans "Départements et Notaires" lors de sa première connexion réussie, à condition qu'il existe dans le SSO. [#344 \(closed\)](#)

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

4.2.2. FORMULAIRE DE RECHERCHE CONFIGURABLE

i Cette fonctionnalité a été financée par le département du Morbihan (56).

Aperçu de l'interface :

Personnalisation du formulaire de recherche

Afficher le champ 'Date de décès'

Afficher le champ 'Lieu de décès'

Lieu de décès par défaut

TOULOUSE

Afficher le champ 'Date de l'acte de décès'

Afficher le champ 'Destinataire'

Destinataire par défaut

Validation automatique 'certifiez être en possession de l'acte de décès'

Afficher le champ 'Nom d'état civil'

Afficher le champ 'Deuxième prénom'

Afficher le champ 'Confirmation de la date de naissance'

SAUVERGARDER

Explications :

Possibilité pour l'administrateur d'afficher ou de cacher un certain nombre de champs du formulaire de recherche de personne (cf admin/params#form_settings).

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

Issue concernée : [#327](#)

4.2.3. AJOUT DE FILTRES PAR COLONNE DANS LES LISTES

Aperçu de l'interface :

Filtres

| | | | |
|---|---|-------------------------|--------------------------|
| Libellé | Identifiant | Profil | Date de connexion |
| <input type="text" value="Saisissez un libellé"/> | <input type="text" value="Saisissez un Identifiant"/> | Choisissez une option ▼ | jj / mm / aaaa |
| Email | Échec | | |
| <input type="text" value="Saisissez un email"/> | Choisissez une option ▼ | | |

Explications :

Possibilité pour l'administrateur de filtrer la liste de consultation (/admin/logs) de l'application « Départements et Notaires ». Il existe autant de filtres que de titres de colonne :

- Libellé Identifiant
- Profil
- Date de connexion
- Email
- Échec

Issues concernées :

- [#330](#)
- [#331](#)

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

4.2.4. PARAMÈTRE POUR RENDRE L'ÉCHANGE DOCUMENTAIRE OBLIGATOIRE

Pour les aspects techniques (installation, configuration, modèles de présentation...), référez-vous à la [documentation en ligne](#).

Aperçu de l'interface :

Étape 1/2 : Recherche

Tous les champs comportants * sont obligatoires.

Acte de décès

* En cochant cette case, vous certifiez être en possession de l'acte de décès et être en charge de la succession de la personne recherchée. *



* Date de décès

JJ/MM/AAAA



* Lieu de décès



État civil

* Prénom



* Nom d'usage



* Date de naissance

JJ/MM/AAAA



RECHERCHER

Explications :

Dans la version précédente, l'échange documentaire était activable, mais on ne pouvait le rendre obligatoire. C'est maintenant chose faite. Il suffit de cocher la case « Paramètres de l'échange documentaire > obligatoire » dans les paramètres de l'application (cf admin/params). Le notaire est alors obligé de téléverser un document (acte de décès par exemple) afin d'obtenir la réponse à sa recherche.

Issue concernée : [#311](#)

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

4.2.5. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ RGAA

Aperçu de l'interface :

- Côté administration dans les paramètres de l'application :

Paramètres **RGAA**

* Niveau de conformité

- Non conforme**
 Partiellement conforme
 Conforme

- Côté application pour les utilisateurs :

Déclaration d'accessibilité

D-N s'engage à rendre le site internet conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à .

État de conformité

D-N est non-conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de D-N pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 11/06/2025.

Explications :

Des modèles (templates) de pages sont maintenant activables en fonction du niveau de conformité du RGAA que votre département a mis en place sur l'application « Départements et Notaires ».

Il suffit pour cela de choisir dans les paramètres de l'application (cf admin/params) entre les options suivantes : « Non conforme », « Partiellement conforme » et « Conforme ».

Attention, si vous n'avez pas fait de vérification sur l'état de conformité de votre application « Département et Notaires » concernant l'accessibilité du web, cochez « Non conforme » .

Fichier de modèle (template) nécessaire au bon fonctionnement de cette fonctionnalité :

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

- appli_sf/templates/default/accessibility_statement.html.twig

Issue concernée : [#332](#)

4.2.6. CODE D'AIDE NUL RETOURNE INCONNU AU LIEU DE CONNU

i Cette fonctionnalité a été financée par le département du Morbihan (56).

Aperçu de l'interface :

Code d'aide nul retourne inconnu
au lieu de connu



Explications :

Lorsqu'une personne est connue du département, elle peut apparaître dans les résultats de recherche de l'application même si son code d'aide est inconnu (nul en base de données). Cela peut correspondre à une personne dont le dossier est en cours d'instruction. Le paramètre ajouté (cf admin/params) permet de faire en sorte que toutes les personnes ayant un code d'aide inconnu n'apparaissent plus dans les résultats de recherche.

Fichier de modèle (template) nécessaire au bon fonctionnement de cette fonctionnalité :

- appli_sf/templates/default/emails/search_found.html.twig

Issue concernée : [#345](#)

| | | | |
|---------|---|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

4.3. DIVERSES AMÉLIORATIONS

Les modifications suivantes ont été apportées afin d'améliorer l'application :

- ajout de variables pour une meilleure personnalisation des modèles de présentation [Documentation](#)
- ajout dans le processus d'intégration continue (CI) de tests pour vérifier les éventuelles failles de sécurité des dépendances
- amélioration de la documentation
- amélioration du contraste pour le respect du RGAA

5. RETOURS D'EXPÉRIENCES

5.1. UTILISATION MULTI-COMPTE PAR ÉTUDE

5.1.1. INFORMATIONS

i Cette fonctionnalité a été financée par le département de la Moselle (57).

Pour les aspects techniques (installation, configuration, modèles de présentation...) , référez-vous à la [documentation en ligne](#).

Aperçu de l'interface :

Paramètres multi-compte par étude

Compte nominatif notaire

Précisions :

Pour activer le mode « multi-comptes par étude », il faut activer le paramètre (cf admin/params) «Compte nominatif notaire »

Issue concernée : [#339](#)

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

5.1.2. RETOURS DU CD 57 (MOSELLE)

Depuis un an et demi environ, chaque notaire utilisateur doit avoir son propre compte avec un identifiant et une adresse mail unique. Il y a aujourd'hui environ 350 utilisateurs. Un tableau excel a été mis en place pour le suivi.

Les comptes des notaires sont supprimés au fur et à mesure de l'information donnée par les études notariales. Les arrivées de nouveaux utilisateur (notaires) ne posent pas de problème, les études nous contactent, mais les départs ne sont pas toujours notifiés en temps et en heures.

On pensait être noyés mais finalement on gère cela à deux correctement.

Finalement notre niveau de conformité au RGPD a augmenté, la gestion des identifiants et mots de passe perdus est transparente car tout se fait via l'application sans notre intervention.

La création de comptes a été lourde au début, il a fallu relancer plusieurs fois certaines études. Dans notre rythme de croisière actuel nous créons 2 comptes utilisateurs par mois, ce qui reste gérable.

6. RAPPELS SUR L'ÉCOSYSTÈME D&N

Un rappel est fait sur le fonctionnement de l'écosystème Départements & Notaire.

6.1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

6.1.1. QUELS SONT LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ?

- Les conseils départementaux, à qui D&N permet un gain de temps substantiel (entre 1 et 2 équivalents temps plein par an).
- Les notaires, utilisateurs directs de l'extranet Départements & Notaires.
- L'ADULLACT, association loi 1901 de collectivités, dont l'objet est l'économie d'argent public grâce au logiciel libre. L'ADULLACT est l'animateur de la communauté D&N.
- Les prestataires de service, proposant installation, support, évolutions, etc.
- Le prestataire de service choisi par le Groupe de Travail Collaboratif (GTC)

| | | | |
|---------|---|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

6.1.2. QUEL EST LE RÔLE DE L'ADULLACT ?

L'ADULLACT assume les rôles suivants :

- Aider les collectivités à économiser de l'argent public grâce au logiciel libre.
- Présenter le logiciel (enjeux) et réaliser des démonstrations.
- Animer les GTC (ordre du jour, animation le jour J, rédaction des comptes-rendus).
- Coordonner les développements afin de conserver une cohérence pour tous, et éviter les divergences (*fork*).

6.1.3. QU'EST-CE QUE LE GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF (GTC) ?

Le GTC est une réunion annuelle dont l'objet est de :

- partager de l'expérience entre pairs,
- définir la feuille de route du logiciel pour l'année à venir.

Le GTC est composé de collectivités (typiquement les conseils départementaux), du prestataire choisi, et de l'ADULLACT dans le rôle d'animateur.

Les [comptes-rendus de GTC](#) sont publiés sur le site de l'ADULLACT.

6.2. GOUVERNANCE

6.2.1. QUI DÉCIDE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU LOGICIEL D&N ?

La feuille de route est discutée en GTC. Les fonctionnalités à choisir pour l'année à venir font l'objet d'un vote.

6.2.2. QUI VOTE AU GTC ?

Seules les collectivités adhérentes à l'ADULLACT ont le droit de vote. Les autres collectivités sont les bienvenues au GTC, mais ne peuvent pas voter.

6.2.3. COMMENT EST ORGANISÉ LE VOTE EN GTC ?

Chaque département dispose de 100 points, à affecter aux fonctionnalités ayant le plus d'importance aux yeux de chacun des départements.

Les fonctionnalités ayant reçu le plus de points sont celles qui seront réalisées l'année à venir.

| | | | |
|---------|---|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

6.2.4. QUI PAYE POUR LA RÉALISATION DES FONCTIONNALITÉS VOTÉES EN GTC ?

C'est l'association ADULLACT.

6.2.5. QUI RÉALISE LES FONCTIONNALITÉS VOTÉES EN GTC ?

C'est le prestataire qui a été choisi en GTC (par les conseils départementaux donc). Depuis 2022 (et pour 3 ans), il s'agit de l'entreprise AtolCD.

6.2.6. LA FONCTIONNALITÉ DONT J'AI VRAIMENT BESOIN N'A PAS RECUEILLI ASSEZ DE VOTES, COMMENT FAIRE ?

Un conseil départemental peut réaliser à ses frais une fonctionnalité, soit en interne ou soit [en mandatant un prestataire](#).

Dans ce cas, il est vivement recommandé d'inclure l'ADULLACT dans les échanges, afin d'éviter une divergence (*fork*). Cela rend fort-e, épanoui-e et économise de l'argent public !)

6.3. GESTION DES BUGS

6.3.1. OÙ EST INSTALLÉ D&N

Départements & Notaires est installé sur les serveurs du département. Chaque département configure son instance D&N selon ses besoins propres.

6.3.2. JE RENCONTRE UNE ANOMALIE SUR D&N, QUI QUALIFIE LE BUG ?

Une anomalie peut avoir pour origine classiquement une configuration erronée (spécifique à l'installation dans le département concerné) ou alors un bug du logiciel.

Cette détermination peut se faire par le département en interne ou à l'aide d'un prestataire (du choix du département).

Un bug doit être reproductible.

6.3.3. QU'EST-CE QU'UN BUG REPRODUCTIBLE

Afin d'être corrigé, un bug nécessite d'être reproduit. Pour cela, il est demandé de décrire les étapes pour reproduire le bug.

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

Pour des anomalies sur le moteur de recherche, le bug doit être reproduit avec un individu des [données de test](#) (plus de 900 individus fictifs à mi-2023). Si les individus fictifs n'étaient pas suffisants à reproduire une anomalie, il est possible d'en ajouter.

6.3.4. QUI CORRIGE MON BUG ?

Le département en interne ou un prestataire (du choix du département).

6.3.5. QUI INTÈGRE LA CORRECTION DU BUG DANS LE TRONC COMMUN ?

Le prestataire choisi par le GTC, piloté par l'ADULLACT.

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

7. DISCUSSIONS SUR LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

7.1. REMPLACER LES PIÈCES JOINTES DES COURRIELS PAR DES LIENS

Cette fonctionnalité est portée par le CD69 (Rhône) et le CD59 (Nord).

Explications :

Le but est de permettre l'accès aux pièces jointes (lettre au format pdf et éventuellement documents déposés par l'étude – actes de naissance par exemple) des courriels destinés aux notaires **par des liens sécurisés**.

Cette évolution a principalement pour but de **gagner en sécurité**. En effet, une personne qui obtiendrait de manière frauduleuse un email n'aurait pour autant pas l'accès à ces pièces jointes puisque l'application « Département et Notaires » n'est accessible que par des personnes autorisées.

Cette fonctionnalité aura vocation à être **paramétrable** afin de permettre aux CD qui le souhaitent de garder l'ancien comportement.

Elle permettra également d'alléger les emails et donc de gagner en matière d'**éco-conception**.

Issue concernée : [#337](#)

7.1.1. RÉACTIONS DES AGENTS DE DÉPARTEMENTS PRÉSENTS LORS DU GTC

CD 59 : « Notre motivation est d'abord de faire progresser la sécurité et cela vient en complément du SSO qui améliore également les aspects sécuritaires »

CD 69 : « Notre responsable sécurité nous a alerté sur le fait que les pièces jointes dans les emails sont un danger potentiel »

CD 25 : « On en vient à se demander si les emails sont encore nécessaires ? »

CD 38 : « Les emails sont encore indispensables tant que l'on n'a pas de compte nominatif pour les notaires et non plus par étude. »

CD 57 : « Les emails sont également importants pour les instructeurs »

CD 25 : « Cette fonctionnalité nous semble incontournable pour la sécurité »

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

7.2. MODÈLES DE COURRIELS PLUS « ACCESSIBLES »

Cette fonctionnalité est portée par le CD25 (Doubs).

Explications :

L'idée est de rendre le « métier » plus autonome concernant la modification des modèles de courrier.

Cette évolution n'a de sens que si les services métiers ont besoin de modifier relativement régulièrement les modèles de courriels ce qui est le cas pour les CD 25 et 38.

Deux fonctionnements sont envisageables :

1. Proposer simplement les modèles de courriels en téléchargement et en téléversement après modification.
2. Mettre en place une interface dans l'application qui permette la modification des modèles de courriels (type WYSIWYG)

Meilleur accès aux variables.

Actuellement, [les variables de modèles sont visibles sur le site de documentation](#). Il serait cependant apprécié par les équipes métiers que l'application offre une aide directement via l'interface quel que soit le fonctionnement choisi. Cela pourrait éventuellement prendre la forme d'un dictionnaire des variables.

Paramètres et droits

Une gestion des autorisations seraient un plus afin que seuls certains agents (les administrateurs par exemple) soient habilités à modifier les modèles.

Cette fonctionnalité a vocation à être **paramétrable** afin de permettre aux CD qui le souhaitent de garder l'ancien comportement mais également de donner accès seulement aux changements de signature.

Issue concernée : [#363](#)

7.2.1. RÉACTIONS DES AGENTS DE DÉPARTEMENTS PRÉSENTS LORS DU GTC

CD 38 : « Nous avons la même demande de la part des équipes métiers. »

CD 59 : « Très intéressant. Nous avons également des remontées métier sur cette problématique de modification des modèles. Avoir un dictionnaire des variables est une excellente idée. »

CD 63 : « Très intéressant. Très intéressant également le fait de pouvoir activer ou pas la fonctionnalité »

CD 38 : « Nous n'avons pas besoin de changer fréquemment les modèles mais cela nous donnerait quand même plus de souplesse. »

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

CD 44 : « Le risque d'autoriser la modification totale des modèles et non pas simplement la « signature » est de se retrouver avec des nouveaux venus qui ne sont pas au courant des accords passés avec les chambres des notaires et qui vont sortir du cadre défini. Donc, la possibilité de modifier les signatures est une très bonne chose mais la possibilité de modifier le texte sans démarche collégiale n'est pas souhaitable. Il faudrait donc que cette fonctionnalité soit paramétrable selon 3 critères :

- pas de modification autorisée,
- modification autorisée mais uniquement concernant les signatures
- modification globale autorisée »

CD 38 : « Cette fonctionnalité pourrait également être soumise à habilitation : Seules quelques personnes côté métiers seraient autorisées à modifier les modèles. »

CD 25 : « A priori, nous pensions à de simples téléchargements et téléversements de fichiers de modèle mais la version qui permettrait la modification des modèles via une interface est très séduisante. Surtout si elle s'accompagne d'une information sur les variables utilisables dans le contexte du modèle que l'on modifie. »

CD 38 : « Savoir quelles sont les variables utilisables dans les modèles serait très utile »

CD 29 : « Nous trouvons cette fonctionnalité très intéressante. Nous avons des remontées métiers qui vont dans ce sens. En particulier, l'idée d'un dictionnaire des variables est une excellente. »

7.3. STATISTIQUES ET LISTES DE RECHERCHES SANS DOUBLON

Cette fonctionnalité est portée par le CD 25 (Doubs).

L'objectif est :

- d'obtenir des statistiques « justes » qui se baseraient sur le nombre de recherches différentes effectuées en éliminant les doublons (recherches uniques).
- de fournir aux agents instructeurs une liste avec les recherches uniques afin qu'ils ne soient pas « noyés » dans un trop grand nombre de recherches identiques.

Issue concernée : [#364](#)

7.4. INFORMATION SUR LE CONJOINT SURVIVANT

Cette fonctionnalité est portée par le CD 44 (Loire Atlantique).

Explications :

En cas de décès d'une personne, qu'elle ait reçu des aides récupérables ou pas, les critères d'aide pour le conjoint survivant, s'il existe, évoluent et il serait intéressant que l'instructeur soit averti par courriel qu'il faut ré-instruire le dossier d'aide du conjoint survivant.

L'intérêt pour les services en charge des instructions des dossiers est de gagner du temps afin de s'assurer que le conjoint survivant ne dilapide pas le capital du décédé.

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

Pour le CD 44 (précision apportée après le GTC), cette fonctionnalité implique d'ajouter des informations supplémentaires lors de l'export des données du système utilisé par le département (SOLIS, IODAS, ...) :

- nom/prénom/id du conjoint
- courriel de l'instructeur de gestion des aides

Issue concernée : [#365](#)

7.4.1. RÉACTIONS DES AGENTS DE DÉPARTEMENTS PRÉSENTS LORS DU GTC

CD 25 : « Quand on a l'information qu'une personne est décédée, on saisit cette information dans nos applications métier et c'est à ce moment que l'instructeur peut voir s'il y a un conjoint survivant qui bénéficierait d'une aide à réviser. Du coup, on ne voit pas trop l'intérêt »

CD 44 : « Chez nous les personnes qui s'occupent des instructions des dossiers des aides sont différentes des personnes qui gèrent les recouvrements et donc l'information ne passe pas forcément et cette automatisation viendrait pallier le manque éventuel de communication. »

CD 30 : « Le but de Départements et Notaires est de simplifier la recherche de personnes et non pas d'indiquer s'il existe un conjoint survivant. Le fait de devoir donner tant d'information pourrait décourager les notaires. »

CD 44 : « L'idée n'est pas de donner plus de travail aux notaires mais de détecter automatiquement s'il existe un conjoint survivant pour en informer les services concernés. »

CD 38 : « On a pas besoin, dans un premier temps, de beaucoup d'information pour que l'application envoie une alerte au service instructeur concerné. Un simple booléen pourrait suffire. Comme pour le 44, les instructeurs ne sont pas les mêmes, nous sommes organisés en « territoires » et donc cette fonctionnalité aurait du sens pour nous. »

CD 63 : « Gros gros chantier, il existe plusieurs logiciels métiers donc ça serait compliqué à mettre en place côté presta. Cela nous paraît représenter beaucoup de travail pour une plus-value pas si importante. »

CD 25 : « Pourquoi ne pas faire les requêtes dans les applications métiers ? »

CD 44 : « C'est ce que nous faisons aujourd'hui. Nous avons un traitement qui tourne à part ce qui représente un développement et une maintenance supplémentaire. Le service succession a besoin que le conjoint survivant ne dilapide pas l'argent qui doit être récupéré. Donc agir rapidement sur le recouvrement sur succession est intéressant... et c'est souvent les notaires via l'application D&N qui sont les premiers à nous informer du décès.»

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

7.5. PAGINATION SUR LES LISTES

Cette fonctionnalité est portée par le CD 69 (Rhône).

Explications :

Des ralentissements sont observés, malgré les filtres, lorsque l'on affiche la liste des recherches (/search_logs).

Le problème existe potentiellement dans toutes les listes qui ne sont pas paginées (liste des accès par exemple).

Ce problème pourrait être réglé avec un système de pagination personnalisable (10, 20, 50, 100 items par liste) qui ne charge de nouvelles données qu'à la demande (server side).

Issue concernée : [#366](#)

7.6. SCRIPT DES PURGES DES LOGS

Cette fonctionnalité est portée par le CD 69 (Rhône).

Explications :

Des logs concernant les recherches de personnes faites par via l'application sont persistants sur le serveur de production de « Départements et Notaires ».

Au regard du **RGPD**, ces logs contiennent des informations personnelles et ces informations devraient avoir une durée de vie finie.

L'expérience du CD 69 et du CD 38 prouve que la purge de la table des logs en base de données règle des **problèmes de performance** (réduction du délai d'affichage).

L'idée est de supprimer ces logs au bout d'un temps paramétrable par l'administrateur de chaque département.

Issue concernée : [#361](#)

7.6.1. RÉACTIONS DES AGENTS DE DÉPARTEMENTS PRÉSENTS LORS DU GTC

CD 38 : « On a eu cette même expérience de problèmes de performances réglés par la suppression des tables concernant les logs. »

| | | | |
|---------|---|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

7.7. AMÉLIORATION DE LA RECHERCHE SOUNDEX

Cette fonctionnalité est portée par le CD 57 (Moselle).

Explications :

Plusieurs erreurs lors de l'utilisation de la recherche « SOUNDEX » sur la version 2.6.0 ont été constatées par le CD 57.

Dans la V1 de « Départements et Notaires », le CD 57 avait ajouté un développement interne qui permettait d'ajouter deux paramètres supplémentaires à la recherche :

- **Les trois premières lettres** du nom de famille devaient être identiques. Ce dispositif a permis d'éliminer les erreurs que l'on constate aujourd'hui.
- Vérification de la concordance du genre

Les cas d'erreur répertoriés par le CD 57 devront être anonymisés et intégrer [le jeu de données de test](#).

Issue concernée : [#362](#)

7.8. RENFORCER LA ROBUSTESSE DE L'AUTHENTIFICATION DES NOTAIRES

Cette fonctionnalité est portée par le CD 59 (Nord).

Explications :

Une double identification par courriel (MFA) est maintenant envisageable si le paramètre « Compte nominatif notaire » est activé. Cela contribuerait à améliorer la **sécurité** de l'application.

Cette fonctionnalité a vocation à être **paramétrable** afin de permettre aux CD qui le souhaitent de garder l'ancien comportement.

Issue concernée : [#263](#)

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

7.8.1. RÉACTIONS DES AGENTS DE DÉPARTEMENTS PRÉSENTS LORS DU GTC

CD 38 : « On a eu cette même expérience de problèmes de performances réglés par la suppression des tables concernant les logs. »

7.9. SUPPRIMER LE DEUXIÈME ASTÉRISQUE DE LA PAGE DE RECHERCHE

Cette modification est portée par le CD 59 (Nord).

Explications :

La première page affichée après identification des notaires ou des agents du département est la page de recherche qui contient le texte suivant : « * En cochant cette case, vous certifiez être en possession de l'acte de décès et être en charge de la succession de la personne recherchée. * » Le deuxième astérisque est à supprimer.

Issue concernée : [#367](#)

7.10. RECHERCHES EXÉCUTÉES PLUSIEURS FOIS

Cette modification est portée par le CD 69 (Rhône).

Explications :

Le CD 69 a constaté qu'une seule recherche génèrait plusieurs recherches en analysant les logs. Cela génère l'envoi de plusieurs mails là où un seul suffirait. Le nombre de répétition est aléatoire, le CD 69 a pu constater l'envoi de 10 mails pour une seule recherche.

Ces anomalies ne sont pas facilement reproductibles.

Issue concernée : [#333](#)

7.10.1. RÉACTIONS DES AGENTS DE DÉPARTEMENTS PRÉSENTS LORS DU GTC

CD 42 : « Nous avons également constaté ce genre d'anomalie aléatoire dans l'historique des recherches. »

CD 38 : « Nous avons une gestion territorialisée des instructeurs comme le CD 69 et même si nous n'avons pas rencontré ce problème directement, cela nous parle. On a pu avoir ce type de soucis de façon aléatoire durant ces derniers mois. Il faut que l'on regarde de plus près. »

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

7.11. DOCUMENTATION À MODIFIER

Cette modification est portée par le CD 69 (Rhône).

Explications :

Le CD 69 a rencontré un problème lors de l'installation de la version 2.6 de D&N sur la distribution « ORACLE LINUX ».

La librairie « SODIUM » n'est plus dans les requis de la documentation de D&N car elle fait maintenant partie intégrante du package PHP.

Cependant, la distribution « ORACLE LINUX » a supprimé cette dépendance du package PHP.

Il faut mentionner cela dans la documentation afin que les futurs CD qui utiliseraient la même distribution de Linux ne soient pas bloqués lors de l'installation.

Pour information la librairie « SODIUM » est utile pour le chiffrement des mots de passe.

Issue concernée : [#368](#)

7.12. QUAI DES NOTAIRES

Cette question est posée par le CD 22 (Côtes d'Armor).

Explications :

Le prestataire « Quai des Notaires » démarche des départements dans le but d'obtenir le droit de faire des recherches sur D&N en lieu et place de Notaires dans le cadre d'une sou-traitance.

Du point de vue de la réglementation, l'échange entre les départements et les notaires est juridiquement encadré par une convention entre le département et la chambre départementale des notaires. Le CD 33 a contacté la chambre départementale des notaires sur ce point et n'a pas obtenu de réponse.

L'ADULLACT n'est pas légitime pour traiter ce point qui sort de son domaine de compétence mais lira avec intérêt les réponses apportées par les services juridiques des départements.

8. FIN DE GT

Les remerciements sont adressés aux **28 personnes présentes**, représentant 16 **Conseils Départementaux**.

Les collectivités sont chaleureusement invitées à s'inscrire sur <https://comptoir-du-libre.org/>, à se déclarer utilisatrices sur la [fiche Départements & Notaires](#).

Cette action permet l'affichage public de la réalité de notre Groupe de Travail Collaboratif auprès des autres Conseils Départementaux, et donne confiance aux prochains utilisateurs de Départements & Notaires

| | | | |
|---------|--|------------------|---------------------------|
| SUJET : | GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES | RÉDACTEURS : | YVAN.DOUENEL@ADULLACT.ORG |
| OBJET : | COMPTE RENDU DE RÉUNION | STATUT : | EN COURS DE RÉDACTION |
| DATE : | 25 NOVEMBRE 2025 | DATE DIFFUSION : | 17 FÉVRIER 2026 |

Les prochaines animations organisées par L'ADULLACT sont consultables dans la [section Agenda du site](#).

9. RÉSULTAT DES VOTES

| Fonctionnalités | Points |
|--|-------------|
| MODÈLES DE COURRIELS PLUS « ACCESSIBLES » | 456 |
| REPLACER LES PIÈCES JOINTES DES COURRIELS PAR DES LIENS | 243 |
| AMÉLIORATION DE LA RECHERCHE SOUNDEX | 169 |
| PAGINATION SUR LES LISTES | 152 |
| SCRIPT DES PURGES DES LOGS | 131 |
| STATISTIQUES ET LISTES DE RECHERCHES SANS DOUBLON | 152 |
| INFORMATION SUR LE CONJOINT SURVIVANT | 100 |
| RENFORCER LA ROBUSTESSE DE L'AUTHENTIFICATION DES NOTAIRES | 90 |
| RECHERCHES EXÉCUTÉES PLUSIEURS FOIS | 83 |
| Supprimer Deuxième astérisque | 24 |
| Total | 1600 |